



N° D'IMPRIMÉ T 01178468

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Securitest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	22/10/2024	24000196
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 4.3.1.a.3. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Aucune source lumineuse ne fonctionne ARD, AR, ARG Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 1.1.12.f.2. FLEXIBLES DE FREINS : Flexibles mal placés AVG 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG 4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) AR 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite G 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) D 4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARD 4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRÉS, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptré défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée ARG 5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG 5.2.3.e.2. PNEU : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVD 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave AR 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AV, AR 6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé AR 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement Défaillances mineures : 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AV 4.1.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante AVG 4.6.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Glace défectueuse ARD 4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse 5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD, AVD 5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AR	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S084T149 (9)RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO (3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002		
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 084C1050 NOM ET PRÉNOM : Non renseignés SIGNATURE :		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays : FZ-588-EM (F) Date d'immatriculation : 11/05/2021 Date de 1ère mise en circulation : 11/05/2021 Marque : NISSAN Désignation commerciale : NV400 (1) N° dans la série du type (VIN) : VNVM1000666528785 (5) Catégorie internationale : N1 Genre : CTTE Type / CNIT : N10NSSCT040K850 Energie : GO Document(s) présenté(s) : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
159829		
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal		



N° D'IMPRIMÉ T 01178469

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Securitest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	22/10/2024	24000196

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
----------------------	-------------------------

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

Suite du procès-verbal

6.1.7.g.1. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière gravement détérioré AVD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, ARD, AVD
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées ARD, AVD
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG, AVD
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration AR

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S084T149
(9)RAISON SOCIALE :	SARL VERIFAUTO
(3) COORDONNÉES :	300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	084C1050
NOM ET PRÉNOM :	Non renseignés
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FZ-588-EM (F)	11/05/2021	11/05/2021
Marque	Désignation commerciale	
NISSAN	NV400	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VNVM1000666528785	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
N10NSSCT040K850	GO	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
159829

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+7.0 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	3 %		81 %	
Forces verticales :	1315 daN		825 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	515 daN	490 daN	325 daN	356 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	515 daN	490 daN	325 daN	356 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 50\%$) :	78 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	20 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.4 %			